

**Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est  
Créteil Val-de-Marne**

Séance restreinte Collèges A, B du 31 mars 2025

Délibération n° CR-2025-03-AB01

Objet : Validation de la synthèse de la séance restreinte Collège A, B de la Commission de la Recherche du 4 novembre 2024.

La Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, réunie en formation restreinte,

**Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-8 et L. 762-4 ;

**Vu** la délibération par laquelle le Conseil d'Administration, en séance du 27 janvier 2023, a adopté le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;  
**Vu** la délibération du Conseil d'Administration n° CA-2022-ELE-UPEC-01 du 07 septembre 2022 portant élection de Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

Considérant ce qui suit :

La Commission de la Recherche est appelée à examiner la synthèse de la séance restreinte Collèges A, B de la Commission de la Recherche du 4 novembre 2024.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Donne un avis favorable à la synthèse de la séance restreinte Collèges A, B de la Commission de la Recherche du 4 novembre 2024.

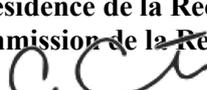
Article 2 : La présente délibération sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Nombre de membres en exercice :	18
Membres présents ou représentés :	12
Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	12

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil  
Val de Marne

  
Jean-Luc Dubois-Randé

La Vice-Présidence de la Recherche et de la  
Commission de la Recherche

  
Carole Henique-Gréciet

**Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est  
Créteil Val-de-Marne**

Séance restreinte Collèges A, B du 31 mars 2025

Délibération n° CR-2025-03-AB02

Objet : Demande de renouvellement d'éméritat

La Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, réunie en formation restreinte,

**Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-8 et L. 762-4 ;  
**Vu** la délibération par laquelle le Conseil d'Administration, en séance du 27 janvier 2023, a adopté le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;  
**Vu** la délibération du Conseil d'Administration n° CA-2022-ELE-UPEC-01 du 07 septembre 2022 portant élection de Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

Considérant ce qui suit :

La Commission de la Recherche est appelée à examiner la demande initiale d'éméritat de : Madame Stéphanie Treillet (MCF, ACT) pour une durée de 5 (cinq) ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Donne un avis favorable à la demande de renouvellement d'éméritat formulée ci-dessus.

Article 2 : La présente délibération sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Nombre de membres en exercice :	18
Membres présents ou représentés :	12
Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	12

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil  
Val de Marne

Jean-Luc Dubois-Randé

La Vice-Présidence de la Recherche et de la  
Commission de la Recherche

Carole Hénique-Gréciet